

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DAE 83 Dispositifs « Paris Commerces » : compte-rendu annuel d'activité.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu la loi du 7 juillet 1983 sur les SEM et notamment son article 5 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1524-3 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 300 – 4 et 5 ;

Vu le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) établi pour l'exercice 2018, comportant l'État Prévisionnel des Produits et des Charges (l'EPPC) et le plan de trésorerie, le bilan des locaux maîtrisés par la SEMAEST ;

Vu le compte-rendu établi pour le deuxième exercice du contrat de revitalisation artisanale et commerciale Paris Commerces par la SEMAEST ;

Vu le compte-rendu établi pour la deuxième année du GIE Paris Commerces ;

Vu l'avis du Conseil du 1e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 2e arrondissement en date du 28 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet pour approbation le compte-rendu annuel à la collectivité de la Mission Vital'Quartier 2 pour l'exercice 2018, le compte-rendu établi pour le deuxième exercice du contrat de revitalisation artisanale et commerciale Paris Commerces et le compte-rendu établi pour la deuxième année du GIE Paris Commerces,

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Le Conseil de Paris approuve le compte-rendu annuel à la collectivité établi pour l'exercice 2018 de la mission Vital'Quartier 2 conclue entre la Ville de Paris et la SEMAEST, joint à la présente délibération ainsi que ses annexes également jointes : l'état prévisionnel des produits et des charges et le plan de trésorerie, les listes des locaux maîtrisés par la SEMAEST au 31 décembre 2018.

Article 2 : Le Conseil de Paris approuve le bilan du deuxième exercice du contrat Paris Commerces joint à la présente délibération.

Article 3 : Le Conseil de Paris approuve le bilan de la deuxième année du GIE Paris Commerces joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO